temps&territoire

AIDER INITIATIVES

Lettre d'informations n°5

La lettre d'information du Bureau des Temps d'AIDER

AIDER

INITIATIVES & DEVELOPPEMENT

Ecosite du Val de Drôme 26400 EURRE

Accueil:

Tél./Fax: 04 75 25 34 17 secretariat@aider-initiatives.fr

Pôle Vie des Territoires Tél. : 04 75 25 77 39

Sommaire:

- Intégrer les rythmes individuels au projet du territoire
- Gros plan : rencontre
 Temps & Services
- Retours sur l'Apéro-Femmes du 12 février
- Les bonnes idées des territoires
- Les rythmes de vie, indicateurs pour l'organisation des services à la population?
- AIDER dans la presse
- Des actes pas comme les autres...

Intégrer les rythmes individuels au projet du territoire

Le projet *Les politiques temporelles pour accompagner l'évolution des services* porté par AIDER et soutenu par le Réseau Rural Français vise à:

- Repérer des expériences temporelles existantes en milieu rural, les analyser
- Mesurer l'impact des politiques temporelles sur les services à la population en milieu rural.
- Développer un argumentaire à destination des acteur-trices-s et élu-e-s et les sensibiliser aux politiques temporelles.

Chaque étape tient compte de :

 L'impact des « prescripteurs de temps » en vue de créer des outils d'appropriation des politiques temporelles pour les collectivités

- La capacité des élu-e-s ruraux à concilier la vie de la commune avec les contraintes venues des différentes échelles institutionnelles pour leur permettre de mettre en place des politiques temporelles
- A terme, le projet cherche une intégration progressive de la question de temps et des rythmes de vie.

Cette action est menée en partenariat avec le réseau national Tempo Territorial, l'association des Maires Ruraux de France et les relais régionaux du Réseau Rural Français, dont en Rhône-Alpes, la Plateforme Régionale de Développement Rural.

Gros plan : rencontre Temps & Services le 11 avril

AIDER a organisé une journée de travail et d'échanges le jeudi 11 avril 2013 à l'EcoParc Rovaltain (Valence TGV).

La thématique de la prise en compte des rythmes des habitant-e-s dans l'action collective a réuni une quarantaine de participant-e-s autour de la problématique suivante :

Comment nos rythmes de vie, si changeants et si complexes, peuvent-ils être rendus lisibles et servir de déterminants dans l'organisation des services?

Une journée conçue pour mieux connaître les modes d'action des politiques des temps, partager des expériences, parfaire une approche sensible des

territoires et envisager de nouvelles pratiques.

Le programme de la journée s'est articulé autour de temps d'échanges et d'ateliers de co-production.

AIDER remercie très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée :

l'Association des Maires Ruraux de France, le Réseau Tempo Territorial, le Résau rural régional Rhône-Alpes, le Grand Poitiers, la Ville de Brive-la-Gaillarde, le Conseil Général de la Gironde, le Comité de Bassin d'Emploi du Pays d'Apt, la Communauté de Communes de Berg et Coiron, ETD (le centre de ressources du développement territorial), le géographe Mohamed Hilal, et tou-te-s les participant-e-s.

Par ailleurs, **AIDER** souhaité que les apports de cette rencontre puissent bénéficier largement et s'est engagé avec l'association Les Trompes d'Eustache dans un dispositif de restitution pluri média innovant...



Rendez-vous en page 4 pour en savoir plus!

Retour sur.... L' Apéro-Femmes du 12 février

Les Apéro-Femmes sont des rencontres publiques organisées par le collectif Droits des Femmes de Romans. Celui du mois de février a été consacré au thème de l'engagement en politique, la diffusion documentaire «Mais qui va garder les enfants, la parité en politique dans le Val de Drôme».



AIDER était présent aux côtés de l'équipe de la Ville de Romans, et de ses élu-e-s, en particulier Mme Odile Geslin, conseillère municipale déléguée aux droits des femmes.

Vous pouvez visionner le documentaire réalisé par la CCVD en ligne : cliquez ici....



Les bonnes idées des territoires

Un exemple à Préfailles (44)

Préfailles est une commune qui vit au rythme des saisons : station balnéaire pouvant accueillir une forte concentration de résidents temporaires l'été, ses rues connaissent une fréquentation variable tout au long de l'année.

Dès 2007, la commune, dont les dépenses énergétiques sont conformes à la moyenne, s'intéresse à l'éclairage de son espace public et souhaite faire de ce débat un réel outil de dialogue local et de participation citoyenne.

Elle s'engage alors dans une démarche à long terme:

Entre 2007 et 2009, un diagnostic de son réseau d'éclairage public constate un On constate aujourd'hui : gaspillage énergétique important, dû à un parc vieillissant, à mauvais rendement énergétique et aux performances médiocres, et un impact sur l'environnement.

Dès 2009, est réalisée une sensibilisation de la population aux questions de pollution lumineuse.

En 2010, des expérimentations de coupure d'éclairage nocturne permettent de réduire la consommation énergétique de 25 %.

Cette expérimentation pratique s'accompagne d'une enquête auprès de 1850 préfaillais fovers (résidences principales et résidences secondaires) : plus de deux habitant-e-s sur trois souhaitent trouver une ou des solutions nouvelles pour améliorer leur confort et réaliser des économies et préconisent comme solution la réduction de l'intensité lumineuse. La commune lance alors une nouvelle action:

Expérimenter 5 modalités d'éclairage différentes sur la commune. établies en fonction des habitudes résidentielles de

population, des capacités lampadaires et du réseau existant

Évaluer cette mise en œuvre pendant un an, avec l'aide de la population.



- une adaptation de l'éclairage à des usages de l'espace différenciés selon les horaires, les saisons, les types d'habitat, la composition des foyers, etc...
- Une évaluation menée de manière collaborative par des groupes composés d'élus, de riverains, d'associations, de résidents et des jeunes élus du Conseil municipal des enfants qui vont à la rencontre des habitant-e-s le soir et recueillent leurs ressentis.
- Une attention particulière désormais portée aux questions d'énergie sur l'ensemble des projets communaux.
- Une action répondant aux critères de développement durable et adapté à un territoire littoral : respect de la biodiversité et de la santé de l'homme, prise en compte du climat auguel sont soumis les équipements municipaux, participation citoyenne dans l'action publique, investissement économique sur le long terme.



Les rythmes de vie, indicateurs pour l'organisation des services à la population?

Question phare mise en débat au cours de la journée d'échanges nationale prévue le 11 avril à Valence (voir page 1), AIDER a mis cette problématique au cœur de son action.

Harmoniser des temps individuels et collectifs

L'organisation des individus habitant et travaillant sur un territoire est notamment réglée par l'étape de vie qu'ils traversent (petite enfance, âge scolaire, études, période active, retraite).

Les horaires de travail de la population active, et l'amplitude horaire des services, qu'ils soient marchands ou non, sont une des caractéristiques déterminantes des flux de biens et de personnes sur un territoire.

Chaque foyer, en fonction de composition et de sa situation socioprofessionnelle...). (géographique, est plus ou moins en capacité de concilier ses différentes sphères de vie (travail, famille, loisirs...)

A l'échelle d'un territoire et/ou d'un bassin de vie, chaque organisation personnelle va être un générateur de flux (déplacements liés à chacune des activités professionnelles et personnelles), et conditionner l'efficience et le bon usage des services, qu'ils soient publics ou privés.

Un enjeu de conciliation des temps professionnels et personnels

Les individus organisent leurs journées en s'adaptant aux rythmes du territoire : les horaires des entreprises, les horaires de transport, les horaires des services publics,

horaires des crèches les et des professionnel-le-s de la petite enfance, etc conditionnent l'organisation des habitant-



L'impact des politiques temporelles sur les services

Les services aux publics et accessibilité sont fortement conditionnés par des questions temporelles : le temps de celles et ceux qui veulent accéder au service, mais aussi le temps de celles et ceux qui rendent le service. Le temps devient alors un déterminant essentiel de l'efficacité des services aux publics.

A suivre pour aller plus loin: les actes du Mardi de Tempo du 26 février 2012 consacré à L'économie servicielle seront édités prochainement!



AIDER dans la presse ...

Le 6ème numéro de la revue *T comme Territoires* éditée par ETD, le Centre de Ressources du Développement Territorial, s'intitule "Ingénierie : mobiliser les ressources". Le dossier « enjeux » est consacré aux politiques temporelles et le projet porté par AIDER au sein du Réseau Rural Fançais fait l'objet d'une mise en lumière spécifique.

Découvrez le contenu de ce numéro ici.

Des actes pas comme les autres...

La journée de travail organisée le 11 avril donnera lieu à une restitution plurimédia qui sera publiée au plus tard à la fin du mois de mai.

L'ensemble des travaux a été enregistré, capté par des ingénieurs sons et des vidéastes, qui avec toute cette riche matière, réaliseront un site internet vivant et contributif.

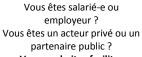
Les expert-e-s et témoins présents, les participant-e-s ont été mis à contribution tout au long de la journée pour alimenter cette restitution de leurs réflexions autour des questions centrales qui ont motivé l'organisation de cette journée.

Une publication qui s'annonce étonnante!

En visitant ce site, vous pourrez donc prolonger les apprentissages de la journée et maintenir le dialogue.

Pour en savoir plus, contactez Julien Marty par <u>mail</u>.





Vous souhaitez faciliter l'organisation des temps de vie dans votre entreprise ou sur votre territoire ?

temps&territoire

AIDER INITIATIVES

ohotos@Cyril Crespea

Faites-nous mieux connaître les rythmes du territoire et envisageons ensemble les réponses adaptées.

AIDER Ecosite du Val de Drôme 26400 EURRE Tél./Fax : 04 75 25 77 39

secretariat@aider-initiatives.fr





*R*hôn*€*\lpes



AIDER a le plaisir de vous convier à son

ASSEMBLEE GENERALE

L'innovation territoriale : quelle place pour les associations ? A un an des élections locales : avec qui , pour qui, comment ?

Jeudi 30 mai 2013 de 14h à 16h

Salle du Veyou - Ecosite du Val de Drôme Zone Brunelle à EURRE

AIDER - Ecosite du Val de Drôme - 26400 EURRE Tél. / fax : 04 75 25 34 17 - mail : secretariat@aider-initatives.fr

site : www.aider-initiatives.fr



Les brèves du bureau des temps

L'agenda de AIDER

Jeudi 30 mai de 14h à 16h Assemblée Générale de AIDER

AlDER organise son assemblée générale annuelle à l'Ecosite du val de Drôme.

Une occasion pour faire le bilan de nos questions, mais aussi cette année pour réfléchir ensemble à l'avenir de l'innovation territoriale.

Samedi 15 et dimanche 16 juin Festival *Les Dérangeantes*

2 jours de projections et de rencontres thématiques autour de l'égalité femmes-hommes, organisés par l'association Artibox dans le très beau cadre du vieux village de Mirabel-et-Blacons (26). A suivre!

